

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2083 /T.P.

Astrida, le 31 mai 1952.-

Objet:

Autorisation de bâtir
pour les indigènes.-

ASTRIDA



13116

11

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe une demande d'autorisation de bâtir intro-
duite par le nommé MUJYAMBERE ISIDORE.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSIN, W.,

Monsieur le Gouverneur
du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.

S/couvert de Mr.le Résident du Ruanda

à

KIGALI.

DEMANDE D'AUTORISATION DE BATIR EN MATERIAUX DURABLES.

- NOM DU DEMANDEUR : MUJYAMBERE
- PRENOM : Isidore
- CHEFFERIE : Nyaruguru
- SOUS-CHEFFERIE : Nyanza
- METIER(occupation): Boucher
- SITUATION DE FAMILLE : (marié)
- NOMBRE TOTAL DE PERSONNES A LOGER : 10 personnes
- NOMBRE DE CHAMBRES DESIREES : 6 chambres, (surface désirée) 46,8m²
- COUT APPROXIMATIF DE LA CONSTRUCTION (où et à quel prix l'intéressé se procurera)

1°) 35.000 briques cuits (sur place)	: 10.000 frs.
2°) 3.000 tuiles cuites (sur place)	
3°) 6 portes à 200 frs.	= 1.200 frs.
4°) 5 fenêtres à 100 frs.	= 500 frs.
5°) les autres matériaux nécessaires :	1.000 frs.
	<hr/>
	12.700 frs.

6°) Somme disponible pour effectuer la construction: 20.000frs

Où la construction sera érigée:

- 1° Chefferie : Nyaruguru
- 2° Sous-Chefferie : Nyanza
- 3° Par rapport aux routes existantes. à 1/2 kms. d'une route privée.

Remarques

ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

INTERESSE,

Mujyambere

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 5 mai 1952.-

N° 1689/T.P.

M

Objet:
Autorisation de bâtir
pour les indigènes.-

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
une demande d'autorisation de bâtir introduite par le nommé
KANDAGAYE Joseph.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEBEN W.

Monsieur le Gouverneur
du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-

Couvert de Mr le Résident du Ruanda
à KIGALI.-

Rusagara 28-IV-57.

Kwa Bwana Administrateur.

Aguwo muntu natumye plan
y'inguzi ye

yitwaga Kandagaye.

ise: Bagwiza.

nyina: Nshakitiye.

Atunze inktha 3. abangiyeye na bene
weabo, atunze ingurube 6 n'itene 5.
n'igali n'amaheje 1000. yo gutumba
ababumbye, kandi murumuna
ibye.

DEMANDE D'AUTORISATION DE BATIR EN MATERIAUX DURABLES.

- NOM DU DEMANDEUR : KANDAGAYE
- PRENOM : Joseph
- CHEFFERIE : Mvejuru
- SOUS-CHEFFERIE : Kigembe
- METIER (occupation) : Maçon
- SITUATION DE FAMILLE: (marié)
- NOMBRE TOTAL DE PERSONNES A LOGER : 5 personnes
- NOMBRE DE CHAMBRES DESIREES : 5 chambres, (surface désirée) 25,04m²
- COUT APPROXIMATIF DE LA CONSTRUCTION (où et à quel prix l'intéressé se procurera)

- 1°) 15.000 briques sèches (20x20x10) : 650 frs.
 - 2°) 2.000 tuiles à 2fr. = 4.000 frs.
 - 3°) 6 portes 1.550 Frs.
 - 4°) 4 fenêtres à 200frs. = 800 frs.
 - 5°) les autres matériaux nécessaires: 2.060 frs.
- 10.060 frs.

6°) Somme disponible pour effectuer la construction : 1.000frs.

Il sera aussi une partie de son détail.

Où la construction sera érigée:

- 1° Chefferie : Mvejuru
- 2° Sous-Chefferie : Kigembe
- 3° Par rapport aux routes existantes. à 10m. de la route chefferie.

Remarques

ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

INTERESSE,

Joseph Kandagaye